

Point presse

Rencontre avec les syndicats Propositions du Conseil d'Etat

Mme Christelle Luisier Brodard, présidente du Conseil d'Etat

Mme Nuria Gorrite, conseillère d'Etat et cheffe du DCRIH

Mme Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat et cheffe du DSAS

Mme Valérie Dittli, conseillère d'Etat et cheffe du DFA

M. Frédéric Borloz, conseiller d'Etat et cheffe du DEF

22 mars 2023

Christelle Luisier Brodard
Présidente du Conseil d'Etat en charge du
Département des institutions, du territoire et du sport

Rencontre du 22 mars avec les représentants des syndicats FSF - SSP Vaud - Sud

- **Objectifs en cohérence avec les orientations prioritaires du Conseil d'Etat**
 - Propositions du Conseil d'Etat (*engagement pris le 23 février 2023*)
 - Echanges et discussions sur les options gouvernementales
 - Poursuite des discussions et négociations
- I. Mesures salariales pour les secteurs public et parapublic**
- II. Renforcements structurels dans le secteur public**
 - Encadrement scolaire
 - Secteur sanitaire
 - Prévention

Valérie Dittli
Conseillère d'Etat
Département des finances et de l'agriculture

Environnement économique incertain

- **Finances cantonales saines**
- **Stagnation des recettes fiscales**
- **Marché du travail encore robuste**
- **Ralentissement de la croissance économique**
- **Impact de la Guerre en Ukraine – augmentation des coûts de l'énergie**
- **Volatilité des marchés boursiers**
- **Perturbations dans le secteur bancaire**
- **Pertes de la BNS - force du franc**

Perspectives pour les finances vaudoises

Nouvelle réalité pour les finances cantonales :

- aucune distribution de la BNS à la Confédération ni aux cantons en 2023
 - mesures du Programme de législature avec forts impacts financiers
 - augmentation des charges dans tous les secteurs liés à la démographie
 - plan d'assainissement de la Confédération – frein à l'endettement
- **Maintenir une saine gestion financière dans le respect des dispositions constitutionnelles (petit équilibre budgétaire)**
 - **Les charges pérennes futures ne peuvent être financées que par le budget ordinaire de l'Etat**

I. Mesures salariales pour les secteurs public et parapublic

Rebecca Ruiz
Conseillère d'Etat
Département de la santé et de l'action sociale

Mesures salariales

CCT Social

15 millions fr.

- Différence de salaires marquée entre le canton de Vaud et la moyenne des cantons limitrophes
- Pour 2024, enveloppe pérenne à destination du personnel d'accompagnement
- La CPP de la CCT propose un **scénario** d'allocation
- Notre proposition représente une étape d'un processus de renforcement de l'attractivité de ces fonctions
- **Prochaine étape** : Assises du secteur social (automne 2023)

Mesures salariales

CCT Santé

5 millions fr.

- Plusieurs études ont montré qu'il existe un écart salarial en défaveur des employés rattachés à la CCT San par rapport à ceux relevant de la CCT HRC.
- Le CE a dès lors déjà alloué des montants pour revaloriser les salaires de la CCT San, à hauteur au total de CHF 30 millions par an (2019-2023 = 99 millions)
- Pour 2024, enveloppe pérenne à destination du personnel soignant.
- La CPP de la CCT propose un **scénario** d'allocation avant la fin du mois de juin
- Notre proposition s'inscrit comme une **étape supplémentaire** à la suite des revalorisations financées depuis 2019.

Nuria Gorrite
Conseillère d'Etat
Département de la culture, des infrastructures
et des ressources humaines

Mesures salariales

Supplément salarial – *vie chère* – en 2024, indépendant de l’indexation et non soumis à la caisse de pensions, pour les secteurs public et parapublic, dont les modalités d’attribution pourront être négociées.

Montant : 15 millions fr.

II. Renforcements structurels dans le secteur public

Frédéric Borloz
Conseiller d'Etat
Département de l'enseignement et de la formation

Renforcement structurel

Encadrement scolaire et santé mentale

Répondre aux besoins urgents de l'encadrement professionnel et des jeunes - obligatoire et post obligatoire (en lien avec l'école inclusive)

Renforts dans les lieux de formation et les foyers pour des besoins en augmentation

- Soutien aux enseignantes et enseignants
- Besoins en PPLS
- Équipe mobile pour les foyers, soutien aux éducatrices et éducateurs
- Décrochage, bien-être et prise en charge des élèves, apprenties et apprentis en difficulté

Renforts en milieu hospitalier

- Consultation des Boréales + 0 à 5 ans
- Maltraitance, violence intrafamiliale
- Troubles des conduites alimentaires

Renfort de la prévention

- Suicide
- Usage des écrans
- Réseaux sociaux

Montant : 10 millions fr.

Renforcement structurel Protection des mineurs

Création de postes d'assistants sociaux supplémentaires en protection des mineurs (ASPM) à la DGEJ, de façon à:

- Diminuer la charge actuelle des assistantes sociales et assistants sociaux de la DGEJ en réduisant le nombre de situations d'enfants par ASPM
- Diminuer la liste d'attente des évaluations en divorce et permettre le bon fonctionnement du projet pilote sur le consensus parental

Montant : 1,2 millions fr.

Nuria Gorrite
Conseillère d'Etat
Département de la culture, des infrastructures
et des ressources humaines

Renforcement structurel

Prévention des risques psychosociaux (RPS)

Offre d'accompagnement

- RCTH : projet prochainement soumis à négociation
- Mise en place d'un secteur psychosocial : entretiens d'orientation avec des assistantes et assistants sociaux et des psychologues
- Dispositif de protection des lanceurs d'alerte

Politique de prévention des RPS

- Faciliter l'accès à l'information pour toutes et tous
- Renforcer la formation des cadres

Montant : 0,8 millions fr.

Christelle Luisier Brodard
Présidente du Conseil d'Etat en charge du
Département des institutions, du territoire et du sport

Proposition du Conseil d'Etat

Enveloppe financière globale :

47 millions pour 2024 (dont 32 millions pérennes)

➤ **Affectation aux mesures de renforcement structurel**

1.2 millions → création de postes d'assistants sociaux en protection des mineurs

0.8 millions → actions de prévention des risques psychosociaux

10 millions → renforcement de l'encadrement scolaire (contexte de l'école inclusive)

➤ **Cadre de négociations sur les mesures salariales**

15 millions → revalorisations salariales du secteur social parapublic

5 millions → revalorisations salariales du secteur sanitaire parapublic

15 millions → supplément *vie chère* en 2024 pour la fonction publique et le secteur parapublic